



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
HERVE GARNIER, SECRÉTAIRE NATIONAL

N°16
7 mars 2013

NEGOCIATION QUALITE DE VIE AU TRAVAIL CE QUE VEUT LA CFDT POUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE

La séance de négociation sur la Qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle de ce mercredi 6 mars a été consacrée à la **rédaction d'une déclaration commune des partenaires sociaux à la ministre des droits des femmes**. Ce courrier fait état à la ministre de la façon dont syndicats et patronat entendent traiter de l'égalité professionnelle au cours de la négociation.

Après débat, **les organisations patronales ont admis que la qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle peuvent être un moteur de développement économique** et de croissance. Et qu'en conséquence **des améliorations sensibles sont possibles** de ce fait, sans nouvelles charges financières pour les entreprises.

Sur le volet égalité professionnelle, la CFDT souhaite que cette négociation permette :

- De **faciliter la prise en compte de l'égalité professionnelle** dans toutes les négociations de branche et d'entreprise ;
- **D'identifier les indicateurs pertinents** pour agir sur l'égalité professionnelle dans les entreprises et les branches ;
- **De relancer les dynamiques de sensibilisation** aux stéréotypes de genre, notamment en lien avec les actions sur les organisations du travail, améliorer la mixité des emplois ;
- **De développer des solutions de conciliation des temps**, en priorité dans l'organisation du travail, plutôt que la création de nouveaux droits à congés qui éloigneraient plus les femmes de l'emploi ;
- D'initier **un dialogue social territorial**, essentiel à des progrès en matière de conciliation des temps ;
- **Faire évoluer le congé parental, afin qu'il soit mieux partagé** entre les parents et prenne mieux en compte les parcours professionnels des femmes.

La lettre à la ministre, à l'occasion de la journée du 8 mars, marque l'engagement des syndicats et du patronat pour atteindre l'égalité professionnelle dans le cadre de la négociation collective.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DAMIEN CERQUEUS
Attaché de Presse

ISABELLE PORET
Assistante

ISABELLE PERRIN
Responsable du Service
Information Communication